

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

La médaille de l'enfance et des familles est une distinction honorifique. Elle permet de rendre hommage aux personnes qui ont donné de leurs temps pour des enfants. Elle est attribuée aux parents qui ont élevé aux moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, aux personnes qui, au décès de leurs parents, ont élevé seuls leurs frères et sœurs et aux veufs ou veuves de guerre qui ont assumé seuls l'éducation de leurs enfants. Vous souhaitez obtenir cette médaille ou l'offrir à un proche retirez et déposez votre dossier en mairie.

Renseignements auprès de l'Udaf 43 au 04 71 06 60 40 ou possibilité de télécharger le formulaire sur leur site internet www.udaf43.fr (clôture des candidatures le 14 mars)



L'ÉCHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale
Mairie de Craponne-sur-Arzon
www.craponnesurarzon.fr

Facebook & Instagram : @villedecraponnesurarzon
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°125 - février 2025

AGENDA DU MOIS

| | | | |
|-------------------------|---|----------------|---|
| Mardis Samedis | Permanence Maison Bolène, place du For : mardis (10h à 17h avec repas partagé), samedis de (10h à 12h) | 10 | Cinéma à 19h "Film en cours de sélection" |
| Vendredis | Permanence Vie Libre (addictologie) de 9h à 11h30 à France Services. | 14 | Loto de l'APE des écoles publiques de Craponne à 19h30 au gymnase (ouverture des portes à 18h30). Snack et buvette sur place. |
| Vendredis et samedis | Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredis de 14 à 17h, samedis de 9 à 12h) | 14 | Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45 |
| Samedis | Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h | 14 | Permanences CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, Espace France Services. |
| Samedis | Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits) | 14 | Cinéma à 19h "Film en cours de sélection". |
| 2 | L'association Ciné plateau, en partenariat avec Fausse Note, propose la projection du documentaire "Nous n'avons pas peur des ruines", en présence du réalisateur Yanniss Youlountas, à 11h à la Grenette | 19 | Lecture au Cyprès à 10h sur le thème "des bruits et des sons" |
| 2 | Concours de belote des écoles catholiques, à la grenette à 14h (ouverture des portes à 13h30). Snack et buvette sur place. | 20 | Ciné-débat : "L'urine, un fertilisant agricole ?" Proposé par l'association Géotrupe, à 20h, dans la salle des associations à La Grenette |
| 2 | Cinéma à 15h "Mufusa", 17h30 "En fanfare" (dernière séance à Craponne)" | À partir du 21 | Exposition "Traits dénudés, les œuvres se dévoilent" à la médiathèque (aux horaires d'ouverture) |
| 3 | Pause jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance, pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans, avec Cékankonjou. Gratuit. | 23 | Vous êtes seul dimanche ? Maison Bolène vous propose un repas cuisine du monde en commun convivial à 12h30 sur la place du For. Ce dimanche, chili con carne. Réservation obligatoire : 06 37 40 91 23. |
| 3 et 17 | Permanences impôts sans RDV (de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30). Espace France Services | 23 | Cinéma à 17h30 et 20h "Film en cours de sélection" |
| 8 | Brunch du samedi avec Maison Bolène, dès 10h30 pour acheter ensemble sur le marché les produits qui composeront le brunch. 10 personnes maxi. 10 € / pers. Inscription obligatoire : 06 37 40 91 23. | 26 | Conférence "Sculptures dénudées" avec la Micro-Folie à 10h au RDC de la mairie |
| 8 | Diffusion match de rugby France vs Angleterre coup d'envoi à 17h45 par l'association de rugby (salle de spectacle) | 26 | Atelier jeux de société à la médiathèque. |
| | | 28 | Cinéma à 19h "Film en cours de sélection" |

Pour recevoir l'écho par mail :

Inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Informations Cyprès Centre Social : 09 70 16 08 72

Bureau d'Information Touristique
de Craponne-sur-Arzon (BIT) : 04 71 03 23 14

craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr

RECENSEMENT 2025 : UNE POPULATION EN HAUSSE MALGRÉ DES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

Les derniers chiffres du recensement confirment une belle dynamique pour notre commune. En effet, la population en résidence principale a augmenté, passant de 1 986 habitants en 2021 à 2 022 habitants cette année. Cette progression nous rapproche des niveaux atteints en 2015, où la commune comptait 2 065 habitants. Cette vitalité est le fruit d'une politique volontariste d'accueil de nouveaux habitants. Malgré un solde naturel (naissances moins décès) négatif, notre commune continue d'attirer de nouvelles familles et contribue à maintenir une population stable et active.



Cependant, cette dynamique ne doit pas masquer des tendances de fond, notamment la diminution progressive de la taille des ménages. Ce phénomène, observé depuis plus de 50 ans, impacte directement le nombre total d'habitants, même lorsque le nombre de logements reste constant. C'est un facteur à surveiller de près dans nos réflexions sur l'aménagement et les services à offrir aux habitants.

Au niveau du bassin de vie et de chalandise, tel que défini par l'INSEE et regroupant 31 communes qui sont rattachées à la notre, la population reste globalement stable. On dénombre 12 405 habitants en 2021, contre 12 494 en 2015. Cette légère baisse reflète les défis démographiques communs à nos territoires ruraux, mais souligne aussi l'importance des actions locales pour attirer et retenir les habitants.

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE VOITURE POUR LES JEUNES CRAPONNAIS ÉVOLUE!

Depuis 2022, la commune propose un soutien financier pour aider ses jeunes à passer leur permis de conduire, sous forme d'une participation qui peut aller de 300 à 400€. En contrepartie, les bénéficiaires doivent s'engager dans une action citoyenne au sein de la commune.



Cela peut se traduire par une implication dans une association ou dans un service municipal (technique, accueil de loisirs, entretien, etc.). Selon le dossier, les jeunes doivent réaliser entre 20 et 30 heures d'action.

Quelles sont les nouveautés ? Il est possible pour les jeunes de passer le permis dès 17 ans. Ainsi, depuis début 2025, les demandes d'aide, possibles tout au long de l'année, et non plus uniquement en été, peuvent être faites dès 16 ans, (selon les crédits disponibles). Les dossiers peuvent être retirés au Cyprès centre social dès l'inscription à l'auto-école. Les heures d'action citoyenne seront planifiées en fonction des disponibilités des jeunes et des services demandés.

Quelles sont les conditions ? Être résident de Craponne-sur-Arzon, avoir entre 16 et 21 ans, être inscrit à l'auto-école de la commune et déposer un dossier complet et motivé.

Depuis sa mise en place en 2022, le dispositif d'aide au permis à accompagné 6 jeunes.

REPAS DES AINÉS : LA CONVIVALITE AU RENDEZ VOUS !



Dimanche 16 février à midi aura lieu notre rituel repas des aînés à la salle polyvalente, rue du stade.

Les personnes de 70 ans et plus et habitant la commune sont cordialement invitées. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu d'invitation veuillez vous rendre en mairie pour vous inscrire.

Venez passer un moment convivial et festif.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS & ARTISANS

MW MAGAUD

Architecte HMONP

Lotissement Beausoleil

06 19 41 06 80

contact@mwarchitecte.com

Antoine BEYSSAC

Charpente, couverture, zinguerie
& menuiserie intérieure

54 avenue du Vernet

06 82 29 99 61

antoine.beyssac@hotmail.com

Clarisse FOURNIER

Coach sportif

06 28 62 52 51

fournier.clarisse43@gmail.com

VM CONSTRUCTION BOIS

Charpente Couverture Ossature
bois, menuiserie

4 ZA du Vernet

06 35 34 37 59

vmconstructionbois@gmail.com

Inauguration des bâtiments de l'entreprise Charpentiers Casadéens :

Suite à l'installation et la construction d'un bâtiment dédié à leur activité de charpente, couverture et ossature bois, l'entreprise Charpentiers Casadéens inaugure son bâtiment le 7 Février de 15h à 16h30 au 105 Route de Lou Plana à Craponne sur Arzon. **L'inauguration est ouverte au public qui pourra à cette occasion découvrir l'entreprise et les locaux**

ATELIER JEUX

Pendant les vacances, nous vous proposons deux ateliers jeux de société à la médiathèque **le mercredi 26 février et le mercredi 5 mars de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30**. Venez participer et découvrir les jeux de notre ludothèque - Inscription obligatoire (places limitées) au 04 71 01 24 30 aux heures d'ouverture.



MUTUELLE REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES : UNE MUTUELLE POUR TOUS

La région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place une mutuelle, l'objectif de ce dispositif est un tarif attractif et une complémentaire santé pour tous, 300 000 personnes ne seraient pas couvertes par une mutuelle. Tous les habitants de notre région, sans condition de revenus, peuvent y souscrire dès à présent en appelant le 04 2800 2800.

Conditions d'éligibilité :



Disposer
d'un numéro de
sécurité sociale

**Ne pas avoir
de mutuelle ou**
être couvert par un
contrat individuel depuis plus de 12 mois
pour pouvoir bénéficier de la résiliation à
tout moment

Ne pas être
bénéficiaire de la C2S

Résider
en Région Auvergne-
Rhône-Alpes

Le partenaire mutuelle est Miltis, avec une offre simple et lisible un contrat prenant en charge le 100 % santé, pas de frais d'adhésion, pas de limite d'âge, pas de questionnaire médical, pas de délai de carence, des tarifs plafonnés après 85 ans et une aide à la résiliation. Les étudiants de 18 à 30 ans sont concernés avec une offre spéciale à un prix compétitif à partir de 20 euros avec 2 niveaux. <https://auvergnerhonealpes.fr/mutuelle>

HABITAT : L'ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV : AU SERVICE DE VOTRE PROJET !

hauteloire.fr
Besoin d'une information
sur le logement ou l'habitat ?

**Maison
Départementale
de l'Habitat**

Un guichet global sur le logement
où vous trouverez informations et
conseils auprès du service habitat
du Département, des conseillers France
Rénov' et des juristes de l'ADIL 42-43.



L'Espace Conseil France Rénov' de la Haute-Loire propose un service public d'information et de conseils pour tous les projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement.

Celui-ci s'adresse à tous : propriétaires, locataires, syndicats de copropriété et professionnels.

Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.

Pour bénéficier d'une première information, le numéro de téléphone à composer est le :

04 43 07 11 30 - Mail : maison-habitat@hauteloire.fr

(Standard ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - sauf le jeudi après midi).

Les conseillers France Rénov' répondront à vos questions, vous réorienteront vers le bon interlocuteur si besoin, ou pourront fixer un rendez-vous pour un conseil personnalisé avec eux.



"TRAITS DÉNUDÉS" : EXPOSITION ET MICROFOLIE

Du **21 février au 19 mars**, venez découvrir l'exposition "Traits dénudés" à la médiathèque municipale de Craponne-sur-Arzon. Plongez dans l'histoire de l'art à travers les représentations du nu : académiques, nymphes, dieux, déesses et allégories. Cette exposition unique met en regard les œuvres du Louvre avec celles du musée Crozatier. (Entrée gratuite aux horaires d'ouverture de la médiathèque)

+ le guide conférencier Maximilliane Richy du musée Crozatier, vous propose une visite guidée pour dévoiler les secrets de cette exposition le **samedi 8 mars à 15h** dans l'hôtel particulier Calmard de Montjoly. Inscription obligatoire auprès de la médiathèque aux horaires d'ouvertures.



©Vénus de Milo

En lien avec l'exposition "Traits Dénudés" du Musée Crozatier, le dispositif culturel Micro-Folie vous invite à une expérience unique autour des sculptures dénudées. Ces sessions, organisées au RDC de la mairie et à la médiathèque, mêlent découverte artistique et immersion numérique.

Au programme :

- Une exploration passionnante de l'art sculpté à travers divinités, célébrités et figures emblématiques lors d'une conférence d'environ 30 minutes.
- Une découverte ludique et immersive grâce aux casques à réalité virtuelle et à des courts-métrages captivants fournis par notre partenaire Arte.

Sessions à la salle Justice de Paix (RDC de la mairie) :

Mercredi 26 février : 10h et 11h

Mercredi 12 mars : 15h et 16h

Sessions à la médiathèque (RDC) :

Samedi 8 mars : 14h et 16h

Mercredi 19 mars : 14h30 et 16h30

Infos pratiques : Ces moments d'évasion sont ouverts à tous et entièrement gratuits. Venez enrichir vos connaissances, voyager à travers les époques et vivre une expérience culturelle inédite.

Réservez dès maintenant auprès de la médiathèque et laissez-vous surprendre

16ÈME SALON ARZANCE

Une nouvelle équipe d'artistes locaux et de bénévoles ont créé l'association La Halle aux Artistes. Ils prennent en charge des expositions dont le 16ème Salon Arzance qui aura lieu le samedi 22 février de 9 h à 18 h et le dimanche 23 février de 9 h à 17h30 à la Grenette.

Des peintres, des sculpteurs, des photographes, seront présents. Certains artistes effectueront des démonstrations. Vernissage le samedi à 17h.

Nouvelle organisation, nouvelle présentation, entrée gratuite, buvette, nous vous attendons nombreux.



L'ACTION PUBLIQUE CRAPONNAISE EN PORTRAIT

Craponne a la chance de bénéficier d'un service de qualité dédié à l'exploitation des équipements municipaux. Dirigée par Patricia Ramousse, l'équipe se compose de Nadine, Florence, Valérie et Fabienne, elles assurent le maintien fonctionnel des différents bâtiments et accompagnent leurs utilisations.

Ce service s'inscrit en appui afin de permettre de bénéficier de locaux entretenus et d'apporter les réponses aux différents besoins des usagers dans le cadre de l'utilisation des salles communales (hygiène des locaux, accueil des associations, gestion du camping et réservation des salles).

« Nous sommes fières de contribuer à la vie craponnaise et de permettre à la commune de bénéficier d'une offre événementielle et de services de qualité » affirment les agents.

Ce service est indispensable pour pouvoir assurer une vie locale dynamique dans de bonnes conditions, comme lors de la période covid avec la lourdeur du protocole.

« Le travail effectué est challengeant. Répondre à toutes les demandes est parfois compliqué mais heureusement, nous avons des usagers compréhensifs et respectueux qui font que ce travail est un plaisir » indiquent les agents.

Craponne entend, au travers des agents des services équipements, continuer à accompagner les projets de ses habitants et usagers afin de rayonner et de faire vivre les dynamiques locales.

